



Bagnolet, le 16 octobre 2020

COMMUNIQUE de PRESSE

Masques DIM - pour le Snep-Unsa, la profession doit pouvoir être rassurée et correctement protégée

Le Snep UNSA a pris acte de la fourniture par le Ministère, pour la rentrée scolaire, directement aux enseignants de masques en tissu de la marque DIM. D'ordinaire l'achat des équipements de sécurité est financé via le versement du forfait d'externat, les organismes de gestion des établissements sont en charge des achats.

Un article de presse a alerté sur des risques potentiels de toxicité des masques fournis par l'Éducation nationale à ses personnels. Avec la fédération Unsa Éducation, le Snep-Unsa demande au ministre de commander une nouvelle étude sur ces équipements dans les plus brefs délais.

Selon une enquête lancée par nous auprès des agents publics des établissements privés sous contrat depuis mercredi 14 octobre, 22% des collègues ne portent jamais le masque mis en cause et 16% le portent rarement (763 répondants).

Pour le Snep-Unsa, la profession doit pouvoir être rassurée et correctement protégée. Si les garanties ne sont pas là alors il faut suspendre l'utilisation de ces masques et proposer d'autres types de masques dans les plus brefs délais.

Contact presse :
Franck PECOT
Secrétaire général
06.52.60.83.11